

Remue-méninges : Sortir des sentiers battus en vue d'améliorer les pratiques électorales

Chris Bradshaw, ancien chef du Parti vert du Canada et BA, Gouvernement, Oberlin College 1966
Présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale, le 7 octobre 2016

[Nota : J'ai également demandé à m'adresser au Comité lors d'une audience future à Ottawa. Ce document écrit fait part des mêmes idées, puisque rien ne garantit que je serai appelé à comparaître.]

Introduction

Ma fascination pour les systèmes électoraux est née à l'université lorsque mon conseil étudiant a utilisé un système de scrutin appelé « redistribution fractionnée des votes » afin d'assurer le confort des électeurs et le soutien approprié des représentants élus. Plus tard, à Ottawa, dans les années 1970, j'ai participé à ce système qui permet des choix multiples pour les courses visant à élire plus d'une personne (des conseillers, deux par quartier, et des contrôleurs, dont quatre ont été élus). Même mon travail au sein du Parti vert m'a initié à l'option « Aucun de ces choix » et aux débats sur le « vote stratégique » qui « volait » des partisans à chacune des élections fédérales et provinciales au profit de candidats d'autres grands partis ayant une meilleure chance de remporter le siège. Ma présentation sur la réforme électorale, au nom de partis fédéraux plus petits, est citée sous Sources, à la fin du document.

Je me suis intéressé à d'autres systèmes de scrutin et en suis arrivé à la conclusion que l'humanité n'a pas encore inventé le système électoral idéal. Celui qui, à mon sens, s'en rapproche le plus est le vote d'approbation – ou d'acceptation – de 75 % des sièges représentant des circonscriptions, et les 25 % restants utilisés pour remplir des sièges régionaux (avec des « regroupements » de circonscriptions) pour les partis qui sont sous-représentés dans les résultats des circonscriptions.

Je conclus avec une proposition de « gazouillage », dans le cadre duquel chaque électeur disposerait de 140 caractères pour exprimer ses priorités en matière de mesures gouvernementales pendant le mandat du nouveau Parlement. Cela pourrait forcer le gouvernement élu à s'arrêter si des priorités sont soulevées qui ne figuraient pas dans leur plateforme (ou traitées différemment que ce qui ressort du gazouillage). Chaque personne élue disposerait d'une référence – de première main – de ce à quoi les électeurs penseront avant de voter pour – ou contre – elle à la *prochaine* élection, ce qui est équitable et logique. Ces renseignements pourraient aussi donner la raison pour laquelle ils ont voté comme ils l'ont fait, y compris leurs ressentiments.

====

Je soutiens les objectifs de la proportionnalité, mais désire conserver des circonscriptions locales (réf. : ancien parlementaire américain, livre de Tip O'Neill, 1995, *All Politics is Local*). Je souhaiterais également un scrutin qui soit moins exigeant envers les électeurs, plus spécifiquement que les électeurs identifient les multiples choix qui leur semblent acceptables, plutôt qu'un choix qui est le « meilleur ». Bien qu'élire « le meilleur » candidat soit un idéal, il n'est pas nécessaire que

chaque électeur essaie d'identifier quel candidat est le plus approprié pour tous les électeurs d'une circonscription. Il est suffisant que chaque électeur identifie quels candidats sont acceptables à ses yeux, ceux qui respectent ses limites en matière de pertinence et de compétence, ou d'un autre facteur. Il ne faut pas oublier que la notion du « meilleur candidat » est rendue plus difficile lorsque les choix sont composés de la combinaison d'un candidat et d'un parti ayant une identité et un historique différents.

Cette distinction entre « le meilleur » et le « suffisamment bon » a constitué la base des travaux de cybernétique d'Herbert Simon ayant gagné un prix Nobel en 1955, lorsqu'il a étudié le processus humain de prise de décision et a conclu que les décisions les plus personnelles sont précédées d'un processus qui vise simplement à trouver l'option *satisfaisante* et qui respecte les *limites* d'une personne (<https://en.wikipedia.org/wiki/Satisficing> [EN ANGLAIS SEULEMENT]). Ce processus requiert moins de recherche et d'effort que *l'optimisation*. Le système de scrutin actuel, en n'offrant qu'un choix, exige que les électeurs aillent « plus loin » pour trouver le *meilleur* choix. Mais la plupart des électeurs ne fourniront pas l'effort d'établir le meilleur, plutôt que d'accomplir la tâche moins exigeante de simplement établir quels choix sont acceptables, ou qu'ils approuvent. Je suis d'avis que de nombreuses personnes qui ne votent pas se sentent tout simplement intimidées par la tâche consistant à identifier le « meilleur » candidat. Concernant le domaine de l'économie, M. Simons a présenté une vision alternative de l'économie comportementale, un défi pour l'économie fondée sur la raison, comme nous l'a fait mieux comprendre Daniel Kahnemann, qui a également remporté le prix Nobel d'économie (son ouvrage : *Thinking, Fast and Slow*).

Ce qui est beaucoup plus facile, c'est que chaque électeur examine les combinaisons entre candidats et partis une à la fois afin d'établir si elles répondent à ses propres normes de représentation. D'autres parleront d'elles-mêmes. Si plus d'une est acceptable, une nouvelle difficulté surgit quant à décider laquelle gagne la préférence de l'électeur, à *moins* que le système de scrutin permette simplement que de multiples candidats et partis soient choisis. Le vote par approbation ou acceptation le permet. [https://en.wikipedia.org/wiki/Approval_voting: « Approval voting was used for papal conclaves between 1294 and 1621, with an average of about forty cardinals engaging in repeated rounds of voting until one candidate was listed on at least two-thirds of ballots. » (Le vote par approbation a été utilisé pour les conclaves entre 1294 et 1621, avec environ 40 cardinaux participant à des rondes répétées de scrutin jusqu'à ce qu'un candidat figure sur la liste d'au moins deux tiers des bulletins de vote.) Ce mode de scrutin, qui a précédé la démocratie comme nous la connaissons, peut être considéré comme la forme la plus ancienne de scrutin au monde.] Il convient de noter que, malgré les exigences de nos lois électorales envers un seul choix, cela n'empêche pas les électeurs de soutenir plus d'un candidat par ses mots, son travail, des pancartes ou un soutien financier. Pourquoi les limiter dans l'isoloir alors que cela ne leur donne pas plus de pouvoir qu'à n'importe quel autre électeur?

Je devrais d'abord expliquer qu'il y a des gens qui, à ce point de ma présentation, s'opposent, en disant que de choisir plus d'un candidat qui recevra tout le soutien de l'électeur est antidémocratique. Ils feront remarquer que le *vote alternatif*, qui permet des désignations multiples si elles sont classées par rang et comptées sur différentes feuilles de scrutin, ne viole pas le principe (aussi appelées « vote avec ballottage instantané »). La raison pour laquelle un bulletin de vote avec plusieurs choix cochés comme de valeur équivalente est démocratique est que le bulletin n'a pas d'incidence sur le *classement relatif* des candidats et partis autrement qu'en matière d'unité. Le vote par approbation est utilisé par un certain nombre d'organisations, principalement de grandes associations qui accordent de la valeur à des gagnants jouissant d'une majorité.

Il est aussi utilisé au moment de voter pour autre chose que des personnes. Un bon exemple de cela est le processus omniprésent du « sondage » pour établir la date et l'heure les plus appropriées pour une réunion future d'un comité. Il existe maintenant des logiciels en ligne à cette fin, le plus connu étant Doodle.com. Le président ou le secrétaire dresse la liste des dates et des heures auxquelles ils peuvent tous deux participer, puis demandent aux autres membres du comité, et à tout invité, d'indiquer lesquelles leur conviennent. Le fait de limiter les choix à un seul se traduirait inévitablement par l'impossibilité de trouver une date qui conviendrait à la majorité, et de demander aux membres d'indiquer plusieurs choix avec un chiffre indiquant le classement de chacun serait difficile à calculer et encore plus difficile à expliquer aux membres, causant une perte de transparence. Il est tout à fait satisfaisant de seulement connaître les choix de dates et d'heures de chacun des membres. Il n'y a aucun besoin de traiter ces choix comme des concurrents. Les dirigeants ne recherchent pas seulement l'option qui permettra à la majorité des membres de participer, mais à *tous* les membres.

Le vote par approbation peut aussi être appliqué à des sondages d'opinion publique, dans lesquels la question demande aux répondants de classer chaque choix, un par un, par rapport à une mesure comme la confiance, l'expérience, etc., plutôt qu'en indiquant celui qui suscite le « plus de confiance » ou qui compte le « plus d'expérience ». Un dernier exemple : les partis politiques canadiens, qui recherchent des dirigeants jouissant de majorités, n'utilisent pas le SMUT, mais plutôt une *série* de bulletins ne permettant qu'un seul choix. Il serait tellement plus rapide et facile de permettre le vote par approbation au premier tour, peut-être avec une exigence de majorité supérieure, comme 60 %! Le vote par approbation est utilisé par l'ONU pour élire chacun des secrétaires généraux.

L'utilisation du vote par approbation change un certain nombre d'éléments par rapport au SMUT, et à toutes ses alternatives :

- » Plus d'un candidat peut atteindre une majorité, et celui qui obtient le plus d'approbations (l'élu) sera souvent un candidat *acceptable* pour plus de 70 % à 80 %. Cela mettra fin aux accusations selon lesquelles une majorité était « opposée » aux gagnants ayant eu moins de la majorité.
- » Les candidats ne s'affrontent plus pour une chose insuffisante : la bénédiction de chaque électeur comme étant le « meilleur ». Cela transformera complètement les campagnes : les candidats chercheront ce qui est acceptable, et non « le meilleur ». Cela se traduira par des campagnes beaucoup moins négatives, de meilleures campagnes, à mon avis, que le vote préférentiel.
- » Cela réduira de manière importante le « vote stratégique », qui vise habituellement à trouver une façon d'empêcher un candidat mal aimé de gagner, même si cela suppose de soutenir un concurrent que les électeurs aiment à peine plus. Le vote stratégique est une forme de vote négatif. Le vote par acceptation permet cela sans ruse (en votant pour tous les choix à l'exception de celui auquel on s'oppose). Pour être utilisé de façon appropriée, le vote stratégique nécessite que les électeurs *prédisent* comment tous les autres électeurs, en majorité, vont voter – une inconnue –, et cela oblige les représentants du candidat à référer les électeurs vers leur propre « sondage ».
- » L'un des principaux critères d'« acceptation » sera la capacité de travailler avec les autres. Bien que le candidat aura un mandat à 100 %, il représentera également celui qui ne l'a pas

trouvé acceptable, et cela, en soi, nécessite des manières agréables et une ouverture envers les perspectives des autres, ce que toute législature exige.

- » Les votes gaspillés sont essentiellement impossibles, puisqu'il n'y a pas vraiment de règles à transgresser. Voter pour tous ou pour aucun des choix est tout à fait acceptable et légitime; le premier constitue l'équivalent du Parti vert, en ce qui a trait à ses élections internes, qui ont lieu selon le principe « Aucun de ces choix », et le dernier constituant « Tous ces choix ». Les deux comptent dans le calcul du nombre d'approbations qui se traduira par une majorité.

- » La participation de l'électorat augmentera. Voter pour des candidats qui sont acceptables est tout simplement moins exigeant. Le « meilleur » est un idéal qui n'est habituellement pas possible d'obtenir sans que les électeurs ne *tordent* leur propre sens de la dignité. Il est plus simple de seulement examiner chaque choix et de décider de son approbation ou de sa désapprobation. Dans mon discours de 2002 à l'Institut de recherche en politiques publiques au sujet de la réforme électorale au nom de plus petits partis, j'ai même suggéré que la baisse de la participation ayant découlé du SMUT, du vote stratégique et des campagnes négatives qu'ils engendrent, pourrait être en partie contrecarrée en versant aux députés un pourcentage du salaire prévu correspondant à la participation dans leur circonscription.

[NOTA : S'il est décidé que les électeurs devraient être en mesure d'indiquer la préférence relative à chaque choix en fonction du *degré* d'approbation ou d'acceptation, comme en leur apposant un chiffre, le système de comptage peut être légèrement élargi pour le permettre.

(https://en.wikipedia.org/wiki/Condorcet_method [EN ANGLAIS SEULEMENT]). Il nécessite de traiter chaque bulletin de vote comme une série de choix binaires (chaque candidat d'une « course » contre chaque autre candidat individuel). L'avantage par rapport à des bulletins de vote préférentiels seulement : un bulletin comportant une longue liste de candidats peut être annulé si l'électeur indique deux choix de même rang. Un système combiné rendra cette situation légitime, qu'elle ait été intentionnelle ou accidentelle.]

Gain de circonscriptions locales, et attribution des sièges regroupés

Bien que ma proposition ressemble à un SMP (système mixte proportionnel), elle ne nécessite pas de donner deux bulletins à chaque électeur. Elle ressemble également au VUT (vote unique transférable) en ce qu'elle crée des « sièges regroupés (bien qu'il s'agisse de « regroupements » beaucoup plus importants). L'attribution de la tranche de 25 % de sièges est déterminée en fonction de la feuille de compte de toutes les « approbations » non recueillies par les gagnants de chaque circonscription, donnant ainsi à chaque « approbation » une deuxième chance de « compter ». Chaque électeur disposera donc d'un député local plus un député « de groupe » pour *chacun* des partis qu'il aura « approuvés ». Je propose également que les circonscriptions locales qui ne réussissent pas à donner *quelque choix que ce soit* à une majorité voient leur siège, jusqu'à la prochaine élection, transféré dans une réserve de sièges regroupés pour être distribués. Le Directeur général des élections (DGE) déterminera le nombre de sièges regroupés attribués à chaque parti. Le parti procédera alors au regroupement (les circonscriptions doivent être situées dans la même région, ou dans des régions adjacentes). Ces « regroupements » seront ensuite soumis au DGE qui nommera le candidat de ces circonscriptions regroupées ayant obtenu le pourcentage le plus élevé de vote dans sa circonscription. Pas de listes, et donc aucun besoin d'un deuxième tour, ou d'avoir à décider si les listes sont « ouvertes » ou « fermées ».

En ce qui a trait à l'établissement d'une majorité, je proposerais que les gagnants de chaque circonscription doivent gagner l'approbation ou l'acceptation d'au moins 55 % des électeurs. (Cette possibilité est beaucoup plus grande lorsqu'il est possible de voter pour de multiples candidats; en fait, plusieurs pourraient dépasser cette norme de « super-majorité », mais pas si un grand nombre d'électeurs n'indiquent pas plusieurs choix sur le bulletin de vote.)

Une autre façon d'attribuer les sièges regroupés serait de tenir compte de la quote-part de chaque parti de chaque « approbation » à l'échelle nationale et de les comparer aux sièges que chaque parti a réellement gagnés. Le DGE pourrait alors n'attribuer aucun siège aux partis, mais plutôt exiger qu'ils choisissent les députés des regroupements, en portant attention non seulement aux approbations recueillies par chaque candidat, mais aussi à leur sexe ou à leur appartenance à une minorité ethnique, dont le nombre pourrait être évalué. Cela ferait en sorte que les partis, dans le cours de leur processus de nominations, affichent un niveau raisonnable de diversité.

Nous devons réaliser que notre système actuel est en grande partie créé par des « politicailleux », et reflète par conséquent leurs besoins et souhaits, comme de favoriser l'opposition en gagnant un bien sans valeur, se voyant remettre un « chèque en blanc » pendant quatre années de pouvoir et de prérogative. [« . . . Brams(4) qui a mentionné que « la principale raison qui sous-tend sa non-adoption dans des élections publiques, et par certaines sociétés, semble être un manque de soutien « interne » clé; réf. : Wikipédia : « Voting systems : » (systèmes de scrutin)] Gagner votre vote signifie qu'ils désirent que vous traitiez leurs « ennemis » comme les vôtres et que vous souteniez chaque pilier de leur plateforme. Il y a une « trousse ». Les électeurs peuvent choisir entre les uns et les autres, ou faire des associations. Pensez à la façon dont cette pensée se traduirait dans un supermarché? [Regardez ce qui se passe si vous téléphonez à un bureau de campagne, demandant la pancarte d'un candidat pour la placer devant votre résidence. Mais vous avez déjà la pancarte d'un concurrent en place. Qu'est-ce que le parti qui la livre – et qui s'attend à l'installer – fera? Regardez bien.] [« Lorsque des candidats voient un vote pour un autre candidat comme étant un vote perdu pour eux-mêmes, cela tend à ce que les électeurs dénigrent les alternatives, ou sinon, à décourager l'électeur de même enregistrer son vote! Il y a une attitude trop prononcée envers le gagnant qui emporte tout en politique; seuls les électeurs les plus partisans adoptent cette attitude; les autres sont tout simplement découragés par elle et par le comportement des politiciens et de leurs partisans cherchant à gagner – ou à conserver – le pouvoir à tout prix. La participation de l'électorat souffre de cela. » Présentation sur « Healthhealth », 2007].

Conclusion

Quelques heures passées sur Wikipédia à étudier les « progrès » ayant été relevés au sujet des systèmes électoraux vous étourdiront. C'est un passe-temps pour les politicailleux dotés de prédispositions envers les mathématiques. Oui, le vote par approbation peut aussi être utilisé de manière stratégique. Or, ce n'est pas l'idée ici. Il est tout simplement question d'un système électoral pour les autres parmi nous, les citoyens qui veulent participer à diriger notre pays, mais sans entrave ni se sentir obligé à accomplir un acte surhumain. Donnons-nous la chance d'examiner les candidats un par un et donner notre appui, ou non, à chacun, en fonction de... Tout ce que nous aurons récolté de cette atmosphère suralimentée créée pendant environ un mois – pour l'amour, pas plus longtemps! – pour nous aider à nous acquitter de notre devoir citoyen.

Nous voulons un système qui soit simple et qui ne puisse être « contaminé ». Nous voulons de l'équité et un lien raisonnablement direct entre ce que nous et d'autres décidons à l'aide de nos bulletins de vote et de leur résultat. Nous voulons que les gagnants travaillent ensemble, en dépit du

« destin » collectif découlant de l'élection. Et nous voulons avoir notre mot à dire sur *ce qui* est réalisé par les élus durant leur mandat.

Le vote par approbation nous permettra de voter de manière positive ou négative, et de ne pas avoir à voir notre vote comme une ressource insignifiante. Nous ne voulons pas non plus nous sentir mal d'être partiels envers plus d'un candidat ou plus d'un parti. Et nous ne voulons pas utiliser les sondages pour nous soustraire du doute qui s'installe dans les dernières étapes d'une campagne.

Oui, le vote par approbation peut être combiné avec un vote alternatif (préférentiel) et générer des résultats clairs, mais il est très difficile à comprendre. Gardons-le simple. Et permettons aux citoyens du Canada de se sentir à nouveau confortables dans l'exercice de leur devoir d'élection de leurs représentants législatifs.

Enfin, je suggère que l'on prenne en compte une approche de compromis : offrir aux électeurs un système hybride d'appareils électoraux : laissons-les choisir parmi, disons, trois ou quatre tours, chacun pour un regroupement de sièges qui seront attribués selon l'un des systèmes électoraux. Chaque élection subséquente se traduirait par la réattribution des sièges entre les regroupements fondés sur le choix des électeurs des systèmes de l'élection précédente (voir la liste qui suit).

Sources

Discours pour l'IRPP (publié dans *Policy Option* en août 2001) :

<https://hearthhealth.wordpress.com/about/previously-published-works/governance-public-participation-electoral-systems/small-federal-parties-and-the-voting-system-2001/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Mon mémoire à l'intention de la Commission de réforme du droit du Canada :

<https://hearthhealth.wordpress.com/about/previously-published-works/governance-public-participation-electoral-systems/approval-voting-pitch-to-law-reform-commission-of-canada-2003/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Mémoire antérieur à l'intention de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale de l'Ontario :

(<https://hearthhealth.wordpress.com/about/previously-published-works/governance-public-participation-electoral-systems/approval-voting-with-cluster-seats-avcs-2007/> [EN ANGLAIS SEULEMENT]).

<https://hearthhealth.wordpress.com/about/previously-published-works/governance-public-participation-electoral-systems/a-hybrid-multi-ballot-electoral-option/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Cette présentation : <https://hearthhealth.wordpress.com/about/previously-published-works/governance-public-participation-electoral-systems/doodling-good-electoral-reform/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Enfin, un autre partisan du vote par approbation, Alex Boston, président du département de Philosophie du Langara College à Vancouver, en C.-B., a écrit et coédité un article qui a été publié dans *Ottawa Citizen*, le 8 juillet 2016.